



[1]

Les travaux de construction de la Résidence Gallice sont terminés. Située en centre-ville, la résidence est conçue pour accueillir des personnes âgées autonomes de plus de 60 ans.

Une résidence autonomie :

La résidence accueille des personnes seules ou en couple qui peuvent ainsi :

- continuer à vivre de manière indépendante ;
- bénéficier d'un environnement plus sécurisé ;
- utiliser des services collectifs (restauration, animation...).

Elle n'est pas destinée à recevoir des personnes qui ont besoin d'une assistance importante dans les actes de la vie quotidienne, contrairement à l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD).

Répondant aux normes et réglementation en vigueur, elle contribue à l'amélioration du cadre de vie, au confort et à la sécurité des résidents, tout en s'inscrivant dans une démarche de développement durable et technique (domotique).

Des prestations alliant confort et sécurité :

Cette résidence offre une alternative à l'établissement médicalisé en proposant des prestations alliant confort et sécurité : personnel présent 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, système de télé-assistance, service de restauration.

Cet ensemble comprend **30 appartements d'environ 30 m²** répondant aux normes d'accessibilité, avec cuisine et salle de douche aménagées. Une cour privative est attenante.

Le projet accueille au rez-de-chaussée une grande salle polyvalente, une cuisine pédagogique et les bureaux du Pôle Animation Seniors. Les trois étages compte chacun 10 appartements.

Cette mutualisation des espaces collectifs permettra de développer les animations au sein de la nouvelle résidence et notamment de poursuivre le travail déjà engagé par ce dernier en termes d'actions collectives de prévention.

En images:

Zoom:

Budget et aides financières :

La réalisation de la Résidence Gallice représente un coût global de 4 300 000 euros HT.

Pour réaliser cette opération, le CCAS de la Ville d'Épernay a pu s'appuyer sur le soutien de plusieurs financeurs :

CARSAT Nord-Est (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail)

Dans le cadre de l'appel à projet 2015 :

- subvention à titre exceptionnel de 1 003 751,85 €
- prêt sans intérêt de 841 387,95 €

CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie)

Dans le cadre de l'appel à projet national 2015 « aide à l'investissement en faveur des logements-foyers » (loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement) :

- subvention de 192 670 €

MSA (Mutualité Sociale Agricole) :

- subvention d'équipement de 10 000 € (cuisine pédagogique du Pôle Animation Seniors)

Contact(s):

C.C.A.S.
Maison de la Solidarité et de l'Éducation
30, rue de Sézanne 51200 Épernay
03 26 53 37 66



[2]



[3]



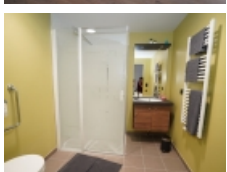
[4]



[5]

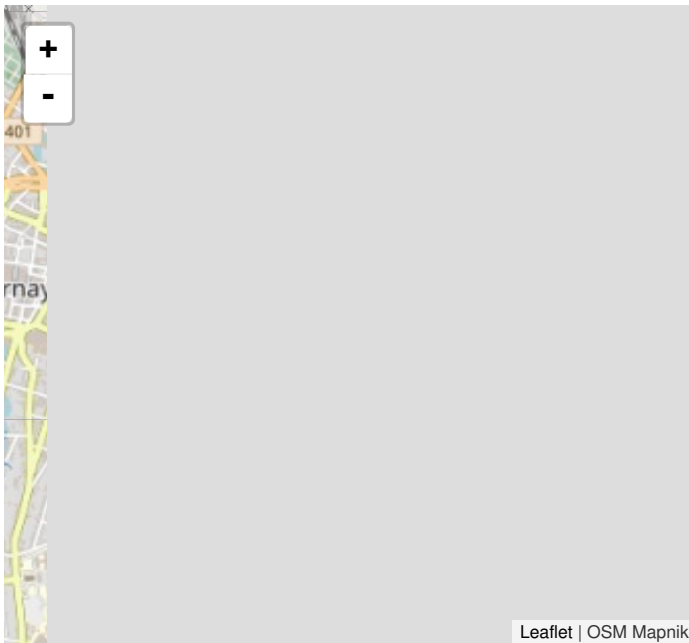


[6]



[7]

Rue Gallice



Source URL: <https://www.epernay.fr/article/residence-gallice>

Liens

- [1] https://www.epernay.fr/sites/epernay/files/image/article/lrm_export_84745251434985_20191016_111749340.jpeg
- [2] https://www.epernay.fr/sites/epernay/files/image/galerie/lrm_export_84745251434985_20191016_111749340.jpeg
- [3] <https://www.epernay.fr/sites/epernay/files/image/galerie/dsc08405.jpg>
- [4] <https://www.epernay.fr/sites/epernay/files/image/galerie/dsc08406.jpg>
- [5] <https://www.epernay.fr/sites/epernay/files/image/galerie/dsc08407.jpg>
- [6] <https://www.epernay.fr/sites/epernay/files/image/galerie/dsc08408.jpg>
- [7] <https://www.epernay.fr/sites/epernay/files/image/galerie/dsc08412.jpg>